



## Travail d'étudiants

Durant les vacances d'été les étudiants âgés entre 15 et 25 ans pourront travailler pour la commune.

Nous offrons plusieurs possibilités :

1. **Commune (Travaux d'entretien et de nettoyage)** : Les étudiants pourront choisir entre 4 périodes. L'horaire de travail est de 7 :00 à 16 :00 heures.
2. **Maison relais ou crèche „An Dicksen“**: Les étudiants doivent être âgés de **minimum 18 ans**. Priorité sera donnée aux étudiants ayant déjà une expérience ou formation dans ce domaine. La tâche comprendra des travaux de préparation et certaines activités pourront s'étendre sur une journée complète, commencer dès 7 :00 heures le matin et / ou durer jusqu'à 19 :00 heures le soir.
3. **„MS-Day Center - Um Bill“**: Les étudiants participeront aux différentes activités proposées aux visiteurs du MS-Day Center et assisteront le personnel dans les tâches quotidiennes normales.

Les intéressés sont priés de remettre leur demande au secrétariat communal **jusqu'au 29 mars 2019**. Prière d'indiquer votre ordre de préférence (1, 2, 3). Dans la limite de nos possibilités nous tâcherons de tenir compte de vos souhaits. Vu le nombre élevé d'intéressés il est cependant possible que certaines candidatures ne pourront être retenues. Merci pour votre compréhension.

L'administration communale,



### Demande

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Compte bancaire : LU \_\_\_\_\_ Banque : .....

Par la présente je sollicite un poste d'étudiant auprès de la commune Helperknapp comme suit :

Choix	Commune	Maison relais	Crèche	MS-Day Center
	Priorité	Priorité	Priorité	Priorité
15.07 – 26.07.2019				
29.07 – 09.08.2019				
19.08 – 30.08.2019				
02.09 – 13.09.2019				

**Merci de joindre un certificat d'inscription de l'établissement scolaire**

**Si possible, marquer plusieurs périodes avec la priorité correspondante (1, 2, 3)**

Etant donné que la répartition des étudiants est effectuée après réception de toutes les candidatures, le choix de la période pourra être modifié. C'est pourquoi il est impératif que le candidat indique la période pendant laquelle il lui est impossible de travailler pour la commune.

**Période pour laquelle le candidat n'est pas disponible** : .....

....., le .....2019

\_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiant

\_\_\_\_\_  
Signature du représentant légal  
(si l'étudiant est encore mineur)